



La pression du chômage, les disparités régionales flagrantes, les atteintes à la dignité humaine et la mauvaise gouvernance du pays sont autant de facteurs déclencheurs de la révolution tunisienne. On ne doit pas occulter cependant que, par delà les controverses sur la crédibilité de nos indicateurs économiques et sociaux, la Tunisie des Hommes et des Institutions, celle du secteur privé et du public, a pu réaliser des performances économiques qu'on ne peut négliger, ni remettre en cause.

Ceci étant, il y a lieu de s'interroger si ces performances n'ont pas été réalisées sans l'attention requise à la dimension sociale, voire aux dépens du social, si notre schéma de développement ne privilégiait pas la croissance au détriment de la justice sociale et, si, par conséquent, notre modèle économique ne conduisait pas inévitablement à l'impasse.

La relance de notre économie, la résorption du chômage et des disparités nécessiteront certainement d'atteindre des niveaux de croissances plus élevés et plus soutenus.

C'est dans ce contexte que l'IACE organise la 26^{ème} session des journées de l'entreprise les 9 et 10 Décembre 2011 à port el Kantaoui sur le thème :

« *L'Entreprise et la Croissance* »

La première séance intitulée « **un nouveau schéma de développement pour une meilleure croissance et une meilleure équité** » sera consacrée à l'étude du schéma de développement actuel, ses performances, ses limites et ses contraintes. Ce schéma qui a permis à la Tunisie d'obtenir des notes honorables des agences de rating et des institutions internationales, devrait-il être remis en cause? Faudrait-il l'améliorer ou plutôt l'abandonner?

De fait, le mode de croissance, inhérent à tout schéma de développement, devrait en principe permettre l'absorption du chômage, améliorer le revenu des ménages et réguler les disparités territoriales. Une équité sociale entre les différentes régions et les diverses tranches de populations s'impose, aujourd'hui, comme finalité consensuelle de tout schéma de développement qui sera adopté par la Tunisie nouvelle.

Comment peut-on y arriver et assurer en même temps notre transition démocratique? Quel rôle l'entreprise tunisienne et le secteur privé auront à jouer dans la prochaine période? Ce sera l'objet du premier panel des 26^{ième} Journées de l'Entreprise.

L'innovation, les secteurs porteurs et à haute valeur ajoutée, l'offshoring, le ciblage des investissements directs étrangers, dans le cadre d'une redéfinition du rôle de l'investissement public, de la transparence et la bonne gouvernance, et de l'ouverture sur les marchés extérieurs privilégiant l'intégration maghrébine, sont les mots clés pour réussir cette transition et assurer une croissance soutenue corrélée avec une répartition plus équitable des revenus.

La deuxième séance s'intitule « Les enjeux à la croissance», deux principaux thèmes y seront débattus : Vers une nouvelle politique d'emploi et un nouveau pacte social et le développement de territoires.

Le premier panel de cette séance s'intéressera à identifier les traits d'un nouveau pacte social, condition sine qua non pour une croissance **forte, inclusive car démocratiquement négociée**. C'est un exercice, certes long et difficile, mais primordial pour une nouvelle redéfinition des rôles. Ce consensus qui se veut national est à la fois social, politique et économique s'inscrivant dans un contexte international changeant et une Tunisie moderne et démocratique, pour une société ouverte et instruite.

C'est dans cette optique que seront débattues, dans le cadre de ce premier panel des questions aussi épineuses que la rémunération du travail dans le secteur privé et son impact sur le pouvoir d'achat, la consommation intérieure et la compétitivité, notamment à l'exportation, ainsi que les sujets d'actualité comme les transferts sociaux, la sécurité sociale, la rémunération du capital et la restriction à sa circulation.

La disparité du chômage et l'hétérogénéité de l'offre et de la demande sur le marché de travail selon les régions en Tunisie, nous poussera à examiner ce problème autrement et discuter non pas une solution mais d'envisager une série de réformes capable d'atténuer ce problème.

Le deuxième panel de cette séance sera consacré au développement des territoires. Evoquer le développement des territoires plutôt que le développement régional car nous sommes convaincus que les plans d'action et les solutions doivent être locales, spécifiques et adaptés tout en étant cohérents et complémentaires. Ce développement est multidimensionnel. Il est à la fois social, urbaniste, économique et humain. Pour ce faire, il importe d'envisager les mécanismes à mettre en place. Dans ces territoires défavorisés, l'entreprise a-t-elle uniquement un rôle sociétal à jouer ? Ou devons-nous nous contenter uniquement d'un

entrepreneuriat social ou pourrions-nous améliorer l'attractivité de ces territoires moyennant l'application de politiques séparées en vue de faire surgir un nouveau entrepreneuriat local ?

Dans ce contexte, il serait opportun que les questions relatives au partenariat Etat / Entreprise ainsi que celles se rattachant au nouveau comportement de l'Administration, et plus spécifiquement les aspects relatifs à la nouvelle approche de l'investissement public, soient débattues de manière pragmatique. Il s'agit de tenir compte de la réalité de notre pays aux fins d'aboutir à des recommandations à même de baliser la voie pour la réalisation des aspirations des citoyens.

Bien que la promotion des exportations, la propulsion de l'innovation et de l'entrepreneuriat demeureront des relais incontestables pour la soutenabilité de la croissance, nous sommes convaincus que la Tunisie post révolution avec sa démocratie naissante, avec son nouveau paysage social, politique et économique a besoin de deux nouveaux relais à savoir un nouveau secteur privé et une nouvelle politique d'attractivité de l'investissement domestique et étranger.

On ne peut réussir au niveau de ces deux axes que si la Tunisie politique et économique aura l'ingéniosité et les arguments nécessaires pour aboutir à un nouveau contrat social et une nouvelle forme de développement des territoires. L'entreprise tunisienne aura un rôle historique à jouer dans l'instauration d'un nouveau paysage de développement économique.

C'est autour de ces deux questions que les panelistes auront à débattre lors de la troisième séance placée sous le thème « **Les impératifs à la croissance** »

Le premier panel de cette séance s'intéressera à la promotion et la relance de l'investissement, une revue de la politique de promotion, un plan de rattrapage de régions défavorisées ainsi que la conjugaison de la rationalité et l'objectivité des décisions d'investissement d'une part avec le patriotisme économique seront au centre du débat lors de cet atelier.

De même, des interrogations relatives aux rôles que le secteur privé est appelé à jouer dans les plans de relance initiés par les institutions internationales et le G8 retiendront certainement l'intérêt des panelistes et des participants.

Les opérateurs économiques locaux et étrangers auront également à revoir leur stratégie d'investissement et de développement et d'en tirer profit de cette nouvelle donne

Ils s'intéresseront aussi au financement de la croissance, à la réforme du secteur bancaire, à la mise en place de politiques de financement et d'outils non conventionnels. La facilitation de l'accès, le financement de l'innovation et de la création sont des sujets

récurrents souvent soulevés par nos entreprises. Tirer profit des nouveaux mécanismes, fonds et caisses mis en place, réformer notre secteur financier afin de permettre à nos entreprises de jouir des mêmes conditions et services financiers que leurs concurrents étrangers directs seront les principaux sujets à débattre lors de cet atelier.

Ce schéma de croissance suppose l'émergence d'un secteur privé fort et innovant. L'amélioration de l'environnement, la facilitation des accès aux investissements, aux financements ne suffisent pas si le secteur privé n'a pas la capacité de saisir ses opportunités.

Ce dernier panel discutera des conditions d'émergence du secteur privé soit par une régénération de ce secteur à travers des appuis institutionnels soit par le développement de nouveaux atouts à travers l'innovation, l'internationalisation, etc.. Doit-on penser à l'émergence de champions locaux et la restructuration et la consolidation de nos PME pour qu'elles soient plus réactives, plus innovantes et plus entrepreneurantes ?

Nous espérons marquer ces journées par la consolidation de l'idée de l'émergence et de la responsabilité. Pour cela, les chefs d'entreprises sont appelés à jouer un rôle beaucoup plus avancé pour transformer les préoccupations et les espérances des citoyens en source de valeur et de croissance pour un futur que nous espérons radieux.

Les développements et les débats qui suivront, contribueront à inciter les participants à mettre en place de nouvelles stratégies d'investissement et de croissance pour la pérennité de leurs entreprises et la croissance de leurs économies.

Pour réussir ce challenge, nous sommes très heureux de vous inviter à participer et à apporter votre appui et votre compétence aux Journées de l'Entreprise 2011.